



APPEL A PROJET

ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'ORIENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU BILAN DE COMPETENCES

- ANNEE 2007 -

REFERENCE DU MARCHE : PRO CIBC 01/2007

AGEFMA-Pôle AOI
☒ - Immeuble Foyal 2000 - Rue du Gouverneur Ponton - 97200 Fort de France
Tél. 05 96 71 11 02 - Fax. 05 96 73 57 08

CAHIER DES CHARGES

PREAMBULE

Le conseil régional de Martinique et l'Etat ont confié à l'AGEFMA (pôle accompagnement orientation insertion) le soin de concevoir un dispositif de professionnalisation des acteurs de l'orientation et de l'insertion qui poursuit le double objectif d'améliorer la qualité de l'offre de prestations et de répondre aux attentes des acteurs de l'orientation.

Une analyse des besoins réalisée à partir des missions d'animation et d'appui technique du réseau de prestataires nous a permis de concevoir et d'organiser ce dispositif avec :

- Des actions de formation, d'analyse de pratique qui sont des lieux d'accompagnement d'appui et de réflexion pour les professionnels.

Le présent cahier des charges a pour objet de solliciter l'expertise de prestataires pour la mise en place de **trois actions de professionnalisation** en direction des acteurs de l'orientation et du bilan de compétences.

- 1) Une formation à la méthode ADVP : lot n° 1
- 2) Une formation à l'analyse et à l'explicitation de l'expérience : lot n° 2
- 3) Une formation à la démarche histoire de vie : lot n° 3

1. Présentation du commanditaire

Association de Gestion de l'Environnement de la formation en Martinique
Monsieur le Président
Immeuble. Foyal 2000 rue du gouverneur Ponton
97200 Fort-de-France
Siret : 410 589 014 00035 – APE : 804C
Tel : 0596711102 - Fax : 0596715708

2. Ressources apportées par l'AGEFMA

Pour chacun des lots, l'Agefma met à disposition les locaux. Ceux-ci pourront se situer à son siège à l'adresse ci-dessus ou en d'autres endroits mis à sa disposition.

3. Contraintes

L'attributaire ne pourra procéder à aucune modification des programmes et contenus sans l'accord express et écrit de l'AGEFMA.

Les évaluations financières doivent obligatoirement intégrer :

- Coût pédagogique de l'action,
- Frais de repas, déplacements et hébergement des intervenants,

4. Critères de sélection

- Les capacités professionnelles des candidats (les candidats doivent présenter une réelle expérience et des références dans le domaine de la formation et de l'orientation)
- Les capacités techniques (notamment l'adéquation des moyens humaines et matériels présentés avec les objectifs de qualité visés).
- Cohérence entre les objectifs visés, les moyens mobilisés, les délais prévus et les résultats attendus.
- Les capacités financières (par tout moyen, chiffre d'affaires, capitaux propres résultat d'exploitation, fonds de roulement)

5. Modalités de sélection

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- La valeur technique de l'offre (coefficient 5)
- Le prix de la prestation (coefficient 3)
- Le délai d'exécution (coefficient 2)

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

Le jugement des offres donnera lieu à un classement. L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats de l'article 46 du code des marchés publics.

6. Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

AGEFMA – Monsieur le Président
Pôle AOI
Directeur technique du pôle
Immeuble Foyal 2000 – Rue du Gouverneur Ponton
97200 Fort de France

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à tous les soumissionnaires ayant retiré le dossier, 6 jours ouvrés au plus tard avant la date limite de réception des offres.

7. Descriptif des lots

LOT N°1

TITRE DE L'ACTION :

Formation à la méthode ADVP (Action du développement vocationnel et personnel)

MODALITES DE PROFESSIONNALISATION

Module de formation – niveau initiation

PUBLIC CONCERNE

Ce module s'adressera à des conseillers, formateurs, psychologues ayant à traiter une problématique d'accompagnement, d'élaboration de projet, de bilan de compétences, de reconversion.

Nombre moyen de participants : 13

FINALITES

L'action de formation envisagée a pour finalité d'apporter aux praticiens intervenant les domaines de l'orientation et du bilan, des connaissances théoriques et pratiques validées sur la méthode ADVP (activation du développement vocationnel et personnel) en vue de mieux accompagner les publics dans l'élaboration de leur projet professionnel

OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTION:

Amener les participants à :

- ▶ **Se familiariser avec les outils d'accompagnement à l'élaboration de projet, à l'insertion, à la reconversion**
- ▶ **De connaître les bases de la démarche éducative et ses outils.**
- ▶ **Etre initié à la démarche ADVP, en découvrir les méthodologies, les outils et les principaux concepts.**
- ▶ **Etre en capacité d'accompagner une personne dans l'élaboration de son projet professionnel en utilisant l'ADVP.**

PRECISIONS POUR LA REPONSE

L'action de formation développera des apports théoriques et méthodologiques.
Elle devra faire une large place aux mises en situation, à l'expérimentation directe des techniques et à leur analyse.

METHODES ET ORGANISATION DE L'ACTION

Le prestataire devra proposer des apports progressifs de savoir-faire méthodologiques et avoir recours à différentes méthodes pour s'adapter à l'expérience des participants, leur disponibilité, les difficultés auxquelles ils sont confrontés sur le terrain.

- **Période:**

L'action se déroulera entre octobre et décembre 2007.

- **Durée: 3 à 5 jours**

- **Lieu:** La formation aura lieu dans les locaux de l'AGEFMA ou dans d'autres lieux mis à Disposition.

Contraintes liées à l'évaluation financière

Les propositions devront indiquer dans les grandes lignes les modalités de mise en place de l'action selon la grille définie ci-dessus avec une proposition de tarification.

Les coûts proposés par les candidats doivent couvrir l'intégralité de la prestation :

- Coût pédagogique de l'action,
- Frais de repas, déplacements et hébergement des intervenants,

Les projets sont à retourner à l'adresse suivante conformément au règlement de la consultation

Monsieur le Président de l'AGEFMA
Immeuble Foyal 2000 – Rue du Gouverneur Ponton
97200 Fort de France

Le 19 octobre 2007 avant 12h30

Renseignements techniques

AGEFMA – Monsieur le Président
Pôle AOI
Directeur technique du pôle
Immeuble Foyal 2000 – Rue du Gouverneur Ponton
97200 Fort de France

LOT N°2

TITRE DE L'ACTION :

Analyser et expliciter l'expérience

MODALITES DE PROFESSIONNALISATION

Module de formation –niveau perfectionnement

PUBLIC CONCERNE

Ce module s'adressera à des professionnels de l'accompagnement, du bilan et de l'orientation ayant une pratique régulière de l'entretien individuel.

Nombre moyen de participants : **13**

FINALITES

L'action de formation envisagée a pour finalité d'outiller les professionnels de l'accompagnement et du bilan aux méthodes de questionnement de l'expérience dans une perspective d'identification et de formalisation des compétences dans une approche globale de l'accompagnement.

OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTION

La formation proposée doit permettre aux participants de :

- ▶ **Utiliser les outils permettant de structurer l'analyse de l'expérience.**
- ▶ **Mettre en œuvre des méthodes adaptées de questionnement pour identifier l'expérience, les activités, les compétences.**
- ▶ **De découvrir et s'approprier des approches techniques spécifiques notamment l'entretien d'explicitation.**

PRECISIONS POUR LA REPOSE

L'action de formation développera des apports théoriques et méthodologiques.

Elle doit permettre la participation et l'implication des personnes

Elle devra faire une large place aux mises en situation, à l'expérimentation directe des techniques et à leur analyse.

METHODES ET ORGANISATION DE L'ACTION

Le prestataire devra proposer des apports progressifs de savoir-faire méthodologiques et avoir recours à différentes méthodes pour s'adapter à l'expérience des participants, leur disponibilité, les difficultés auxquelles ils sont confrontés sur le terrain.

- **Période:**
L'action se déroulera entre **octobre et décembre 2007**.
- **Durée: 4 jours**
- **Lieu:** La formation aura lieu dans les locaux de l'AGEFMA ou dans d'autres lieux mis à

Contraintes liées à l'évaluation financière

Les propositions devront indiquer dans les grandes lignes les modalités de mise en place de l'action selon la grille définie ci-dessus avec une proposition de tarification.

Les coûts proposés par les candidats doivent couvrir l'intégralité de la prestation :

- Coût pédagogique de l'action,
- Frais de repas, déplacements et hébergement des intervenants,

Les projets sont à retourner à l'adresse suivante conformément au règlement de la consultation

Monsieur le Président de l'AGEFMA
Immeuble Foyal 2000 – Rue du Gouverneur Ponton
97200 Fort de France

Le 19 octobre 2007 avant 12h30

Renseignements techniques

AGEFMA – Monsieur le Président
Pôle AOI
Directeur technique du pôle
Immeuble Foyal 2000 – Rue du Gouverneur Ponton
97200 Fort de France

LOT N°3

TITRE DE L'ACTION :

La démarche histoire de vie en orientation

MODALITES DE PROFESSIONNALISATION

Module de formation – niveau initiation

PUBLIC CONCERNE

Ce module s'adressera aux acteurs de l'orientation et du bilan de compétences ayant une expérience dans l'accompagnement individuel ou de groupe.

Nombre moyen de participants : 13

FINALITES

L'action de formation vise à amener les participants à s'approprier la démarche histoire de vie et à accompagner des publics dans le respect des principes théoriques, méthodologiques et éthique d'une telle approche.

OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTION:

Amener les participants à :

- ▶ **Etre en capacité de travailler sur les parcours personnels et professionnels afin de mieux comprendre les déterminants psychologiques et sociaux à l'œuvre dans les trajectoires de chacun.**
- ▶ **Utiliser et pratiquer les différentes étapes de la démarche ainsi que les outils dans le cadre d'un accompagnement individualisé.**

PRECISIONS POUR LA REPONSE

L'action de formation développera des apports théoriques et méthodologiques. Elle devra s'articuler autour de travaux en groupe restreints et en grand groupe. Elle favorisera la réflexion et le travail sur les pratiques des participants.

Contraintes liées à l'évaluation financière

Les propositions devront indiquer dans les grandes lignes les modalités de mise en place de l'action selon la grille définie ci-dessus avec une proposition de tarification.

Les coûts proposés par les candidats doivent couvrir l'intégralité de la prestation :

- Coût pédagogique de l'action,
- Frais de repas, déplacements et hébergement des intervenants,

Contraintes liées à l'évaluation financière

Les propositions devront indiquer dans les grandes lignes les modalités de mise en place de l'action selon la grille définie ci-dessus avec une proposition de tarification.

Les coûts proposés par les candidats doivent couvrir l'intégralité de la prestation :

- Coût pédagogique de l'action,
- Frais de repas, déplacements et hébergement des intervenants,

Les projets sont à retourner à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de l'AGEFMA
Immeuble Foyal 2000 – Rue du Gouverneur Ponton
97200 Fort de France

Le 19 octobre 2007 avant 12h30

Renseignements techniques

AGEFMA – Monsieur le Président
Pôle AOI
Directeur technique du pôle
Immeuble Foyal 2000 – Rue du Gouverneur Ponton
97200 Fort de France